

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 3

19 janvier 1972

REVUE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA EN 1971

Voici des extraits d'une entrevue de fin d'année accordée par M. Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à M. Bob Abra, du Service international de Radio-Canada:

- Q. M. Sharp, l'année a été assez riche en événements dans le domaine des affaires internationales. Du point de vue canadien, quel serait à votre avis l'événement le plus marquant?
- R. A notre point de vue, l'événement le plus important a été la crise de la balance des paiements américaine et tout ce qui s'ensuivit, c'est-à-dire, si l'on considère les effets immédiats de cette crise à l'égard du Canada. Sur le plan mondial à proprement parler, je présume que l'événement marquant a été la guerre indo-pakistanaise, parce qu'elle révélait sous un nouveau jour le conflit entre l'Union soviétique et la Chine.

SOMMAIRE

Revue de la politique étrangère du Canada en 1971	1
Négociations sur les réclamations entre le Canada et la Tchécoslovaquie	3
Lourdes pertes dues aux feux de forêt ..	3
Nouvel hélicoptère militaire	3
Le Québec a son berger	4
Le personnel enseignant des universités ..	4
L'époque du carrosse n'est pas encore révolue	5
Traité d'extradition Canada-États-Unis ..	6
Succès du Programme de formation de la main-d'oeuvre	7
Réduction des émissions de gaz	7
L'inondation de la vallée de la Skagit ..	8

- Q. Il y a un an, aux Nations Unies, vous avez critiqué certaines méthodes de l'Organisation mondiale. Estimez-vous qu'il y a eu progrès cette année?
- R. Oui, à la suite de notre initiative, on a créé un comité, dont le rapport renferme des suggestions très utiles, mais naturellement, nous ne sommes pas encore satisfaits. J'ai dit à l'époque, vous vous en souviendrez, que les Nations Unies se noyaient dans un océan de mots. Or, je ne vois aucun endiguement de ce flot. Les choses continuent comme à l'ordinaire. Les changements proposés, toutefois, dont beaucoup seront certainement acceptés, contribueront peut-être à réduire la masse de documents qui sont diffusés; ils élimineront certains chevauchements dans les débats etc. Je pense donc que la chose valait la peine, mais nous ne sommes nullement satisfaits et l'Organisation des Nations Unies, à notre avis, ne fonctionne pas comme elle devrait.
- Q. Il y a eu des crises sérieuses, dont la guerre indo-pakistanaise et plusieurs autres choses, tensions qui se manifestent à l'intérieur même des Nations Unies. Croyez-vous que l'Organisation puisse surmonter ce genre de problème, qui tend à déborder de son cadre?
- R. J'ignore si elle le peut ou non, car les Nations Unies ne font que refléter le monde. Il y a eu un changement considérable à la suite de l'admission de Pékin en qualité de représentant de la Chine. Ce changement, tant pour l'Organisation que pour ses débats, est profond, et cela fut particulièrement évident pendant les discussions sur la guerre indo-pakistanaise. Nous n'avions plus une confrontation entre le représentant principal du monde dit capitaliste, les États-Unis, et le principal pays socialiste, l'Union soviétique. Nous nous trouvions devant une situation à trois pôles, les États-Unis, l'Union soviétique et la Chine, prenant part tous les trois dans une grande

mesure au débat, et lui donnant plus qu'une apparence de réalité. Avant que Pékin n'occupât le siège de la Chine, il y avait, me semble-t-il, une distorsion dans les débats des Nations Unies. Cette distorsion se trouve maintenant supprimée. La situation est beaucoup plus complexe, bien entendu, mais, après tout, le monde est lui-même complexe, et il n'y a pas de doute, à mes yeux, que les Nations Unies ne soient un plus juste reflet du monde aujourd'hui qu'elles ne l'étaient avant l'admission de Pékin. Et c'est une des raisons pour lesquelles nous avons pris l'initiative de reconnaître Pékin comme Gouvernement de la Chine et avons assumé une position aussi nette concernant l'admission de Pékin au siège de la Chine.

LE COMMONWEALTH

Q. Si nous envisageons un autre domaine des affaires internationales, ces événements ont été aussi une épreuve pour le Commonwealth. Estimez-vous que le Commonwealth puisse survivre à ce genre d'épreuve? Je pense à la question de l'Inde et du Pakistan, au règlement en Rhodésie, à toutes ces choses qui semblent rogner l'unité de l'Association.

R. Tout dépend de ce qu'on attend du Commonwealth. Pendant longtemps, le Canada ne l'a pas considéré comme un groupement économique. Étant membre du groupe dollar plutôt que du groupe sterling, nous n'avions pas le même genre d'intérêts que les autres membres du Commonwealth. Pour nous, le facteur économique, dans le cadre de cette Association, n'était pas très important. Il ne pouvait y avoir non plus, à notre avis, de politique commune du Commonwealth à l'égard du reste du monde. Vous vous souviendrez que c'est le Canada qui a formulé des objections, il y a de très nombreuses années, concernant tout établissement d'une politique étrangère commune du Commonwealth; notre point de vue est maintenant devenu une doctrine acceptée. Le Commonwealth selon nous, est un cadre excellent où discuter des problèmes mondiaux entre pays qui représentent les divers éléments du monde d'aujourd'hui: races variées, attitudes variées; nous avons en effet des pays alignés et des pays non alignés; nous avons des gens de race noire, de race jaune et de race blanche. Autrement dit, le Commonwealth représente le monde entier à une plus petite échelle. L'avantage de cette Association est que ses représentants peuvent se réunir pour discuter librement, en une même langue, qui est l'anglais, et en fonction d'un ensemble d'institutions qui nous permet de nous retrouver et de comprendre notre interlocuteur sans explications compliquées. Et si les choses se passent comme le voudrait notre premier ministre, M. Trudeau, il y aura beaucoup plus d'aisance dans les délibérations, moins de rigidité et plus d'échanges de vues que ce ne fut le cas dans un passé récent. Et j'espère

que c'est la manière dont le Commonwealth fonctionnera dans l'avenir; toute notion, cependant, de politique commune, voire d'intérêts communs du Commonwealth, est vraiment dépassée. Le Commonwealth représente maintenant le monde et, c'est son véritable avantage; il nous permet d'avoir ces réunions sans formalités, non dans le cadre des Nations Unies, mais à l'intérieur d'un groupe de vieux amis.

EUROPE

Q. Certains progrès semblent avoir été réalisés vers la détente en Europe, entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest etc. Voyez-vous la possibilité d'un règlement effectif de certains de ces problèmes?

R. J'éprouve un certain espoir à ce sujet depuis quelque temps et je crois que mon optimisme est justifié. Nous, Canadiens, travaillons depuis de nombreuses années à favoriser la détente, et notre cause a trouvé un grand appui depuis l'accession de M. Willy Brandt au poste de chancelier de la République fédérale d'Allemagne. Lui aussi est intéressé à la détente, et l'avance réalisée dans ce domaine a été plus grande sous son administration qu'elle ne l'avait été pendant de longues, longues années. Nous sommes maintenant au seuil d'un règlement de la question de Berlin. Ce qui s'accompagnera, je l'espère, d'une ratification des traités entre l'Union soviétique, la Pologne et l'Allemagne. J'espère qu'en temps opportun les deux Allemagnes pourront élaborer un modus vivendi de manière à pouvoir entrer toutes les deux aux Nations Unies. Cela constituerait un gigantesque pas en avant; or, c'est une perspective; ce n'est pas une utopie, c'est bel et bien une possibilité que nous cherchons tous à réaliser. Je pense donc que nous nous rapprochons, en Europe, d'un état de choses qui comportera beaucoup moins de tensions. A vrai dire, je ne crois pas que l'Europe se situera au centre de nos préoccupations dans l'avenir. L'inquiétude proviendra plutôt du conflit apparent entre l'Union soviétique et la Chine.

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET COMMERCE

Q. L'ensemble du monde est harcelé de problèmes économiques. Croyez-vous possible l'instauration d'un meilleur système monétaire international et de meilleures modalités de commerce à la suite de ces difficultés?

R. J'ignore si le nouveau système sera meilleur. Cela reste à voir. Tant de choses dépendent de la politique future des États-Unis. Non seulement les États-Unis ont-ils dû faire face à des problèmes immédiats qui les obligeaient à prendre certaines mesures peu souhaitables et plutôt radicales pour redresser leur balance des paiements, mais il reste possible, tendance qui nous inquiète et nous inquiète encore, que la nation américaine se retranche dans un certain protec-

NÉGOCIATIONS SUR LES RÉCLAMATIONS ENTRE LE CANADA ET LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé que la deuxième session de négociations relatives à des réclamations entre le Canada et la Tchécoslovaquie s'est tenue du 15 au 23 novembre à Ottawa. Le Gouvernement du Canada a engagé ces négociations en vue d'obtenir une compensation pour les citoyens canadiens dont les biens ont été nationalisés, confisqués ou autrement appropriés par le Gouvernement de la Tchécoslovaquie. On prévoit la tenue d'une troisième session à Prague au printemps prochain.

Les personnes qui avaient le statut de citoyen canadien au moment où leurs biens ont été saisis par la Tchécoslovaquie et qui n'ont pas encore fait part de leurs réclamations à la Section des réclamations du ministère des Affaires extérieures à Ottawa sont priées de le faire immédiatement pour que leurs demandes soient prises en considération pendant les négociations en cours. Si le ministère n'a pas été avisé de leurs réclamations avant la signature de tout accord avec le Gouvernement Tchécoslovaque, ces personnes risquent de ne pas être dédommagées.

Quoique les négociations aient progressé, il est encore trop tôt pour prévoir le moment où les Gouvernements parviendront à une entente.

LOURDES PERTES DUES AUX FEUX DE FORÊT

Si la belle saison, au Canada, a pris fin avec 28 feux de forêt de moins que l'an dernier, les ravages ont été plus lourds, soit la destruction de 1.5 millions d'acres de plus qu'en 1970.

C'est ce que révèlent les estimations du Service canadien des forêts qui se base sur des statistiques préparées par l'Institut de recherche sur les feux de forêt.

Au 31 octobre dernier, 8,979 feux avaient entraîné la perte de 3,923,000 acres au regard des 9,007 feux qui ont détruit 2,399,000 acres en 1970. La moyenne saisonnière, échelonnée sur dix années, s'établit à 7,542 feux de forêt et la destruction de 2,444,000 acres.

Les dommages causés au cours du mois d'octobre sont à peu près les mêmes pour les deux années, soit 179 incendies et 1,000 acres de boisés brûlés en 1971, et 174 feux pour le même nombre d'acres ravagées en 1970. Cependant, les chiffres pour octobre 1970 et 1971 sont tout de même inférieurs à la moyenne pour les dix dernières années qui s'établit à 211 feux de forêt et la destruction de 16,000 acres.

NOUVEL HÉLICOPTÈRE MILITAIRE

Le 16 décembre, le ministre de la Défense, M. Donald Macdonald, acceptait à la base d'Uplands la première des 74 nouvelles "jeeps aériennes" destinées aux Forces canadiennes, en l'occurrence des



Le Kiowa en plein vol.

hélicoptères modernes *Kiowas*. L'appareil est une adaptation aux besoins militaires du *Bell Jet Ranger*, commandé pour accroître la mobilité et la souplesse des opérations de l'armée de terre.

Le *Kiowa* peut être utilisé, entre autres, pour l'observation, la reconnaissance armée, l'évacuation sanitaire, le commandement et le contrôle, le repérage des cibles et le réglage du tir.

Les 74 *Kiowas* à livrer au cours des dix prochains mois remplaceront le parc démodé de 44 petits hélicoptères et appareils à ailes fixes, dont les hélicoptères *Nomad* CH-112 et les appareils d'observation légers L-19 et L-182.

Les 74 hélicoptères coûteront 23.7 millions de dollars, y compris l'équipement d'appui terrestre, les stages d'instruction, les publications, les moteurs de rechange et les trousse de mission. Les pièces de rechange, également prévues au contrat, peuvent être fournies par les services nord-américains et européens de la logistique militaire des États-Unis. L'Armée des États-Unis a elle-même commandé 2,200 *Kiowas*, dont la livraison sera répartie sur plusieurs années.

HÉLICOPTÈRES POUR L'EUROPE

Quatorze des *Kiowas* seront attribués aux éléments canadiens de l'OTAN en Europe et 18 seront utilisés pour la formation de pilotes d'hélicoptères à la base de Portage-la-Prairie (Manitoba). Les appareils restants seront assignés aux cinq escadrons et détachements du Commandement de la Force mobile à travers le Canada ou encore tenus en réserve.

Le *Kiowa*, doté d'un seul turbopropulseur, peut voler trois heures sans escale à une vitesse de croisière de 110 noeuds et franchir une distance de 270 milles marins. Son poids utile est de 727 livres, à l'exclusion de l'équipage et du carburant.

LE QUÉBEC A SON BERGER

Si l'agriculture moderne fait l'objet d'une industrialisation accrue au Québec, le secteur de l'élevage ovin, qui se développe dans plusieurs régions, n'y échappe pas et il exige désormais des spécialistes confirmés pour la surveillance des troupeaux.

C'est ainsi que l'Outaouais, où l'élevage du mouton connaît une croissance rapide, a la chance d'avoir dans ses "alpages" un berger de carrière, M. Gonzague de Mauraige, depuis plus de 40 ans dans la profession et seul technicien berger du Québec. Né dans le midi de la France, il est diplômé de la Bergerie nationale de Rambouillet. A l'âge de 18 ans, il émigre au Canada. Après quelques années passées au milieu des grands troupeaux de l'Ouest, M. de Mauraige arrive au Québec où il acquiert une ferme dans la région de Chicoutimi: 300 acres dont 150 en culture, ce qui lui permet d'élever des moutons et des bovins. Ses fils se désintéressant de l'exploitation, M. de Mauraige s'en départit et retourne sans hésitation à son premier métier: la sur-

veillance exclusive des troupeaux de moutons. Il passe 13 ans aux Stations de recherche agricole du Québec à Normandin (Lac-Saint-Jean) et à La Pocatière (Kamouraska). Il a la charge du troupeau expérimental, il conseille les éleveurs du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et il a la surveillance de plus de 20,000 bêtes. A l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, il dispense un enseignement complet sur la façon de réussir un élevage de moutons et de rendre vigoureux les agnelets, en même temps qu'il collabore à la rédaction d'une publication relative à l'élevage et à la gestion d'un troupeau.

Désormais dans l'Outaouais, M. de Mauraige assure la gestion et la surveillance technique nécessaire aux troupeaux du projet témoin d'élevage ovin; il a sous sa juridiction quelque 50 bergeries et au total, plus de 2,000 bêtes. Ces fonctions doivent amener M. de Mauraige à prouver la valeur du mouton comme base d'exploitation extensive en zone agricole marginale et à en démontrer le faible coût d'aménagement.



M. de Mauraige, dans l'une des bergeries de l'Outaouais.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT DES UNIVERSITÉS

L'ensemble du personnel enseignant et administratif des universités et collèges du Canada se compose de 61.8% de Canadiens dont la proportion peut varier de 50.5% en langues et en littérature, à 70.8% en sciences biologiques et à 88% en administration. Des citoyens des États-Unis détiennent 15.2% de

tous les postes, ceux de Grande-Bretagne 10.2%, ceux de France 2.9% et ceux des autres pays 10.2%. Les subventions et les sommes versées par l'administration publique fédérale à des fins scientifiques aux maisons d'enseignement et aux établissements à but non lucratif ont atteint 143.1 millions de dollars durant la présente année scolaire, comparativement à 25.9 millions en 1963-64.



L'ÉPOQUE DU CARROSSE N'EST PAS ENCORE RÉVOLUE

Les carrosses tirés par des chevaux font encore partie du paysage dans la région d'Elmira, située à quelque 15 milles au nord de Kitchener (Ontario) et centre d'une population mennonite florissante.

La carrosserie, considérée comme en voie de disparition, il y a quelques années, est aujourd'hui en pleine expansion dans ce district. Dans un rayon de 10 milles autour d'Elmira, on trouve deux carrossiers, cinq forgerons, six harnacheurs et un fabricant de roues et de limons dont les produits sont vendus d'un océan à l'autre et exportés aux États-Unis.

LA DEMANDE EST PLUS FORTE AUJOURD'HUI
D'après M. Simeon B. Martin, propriétaire de la *Rural Carriage Supplies*, la demande dont ces produits sont l'objet est plus forte aujourd'hui qu'il y a huit ans, soit au moment où il ouvrit son atelier dans une vieille grange, près de la route 86. Il attribue l'expansion de son commerce à l'utilisation traditionnelle du boghei et du carrosse comme moyen de transport par les Mennonites et les Amish orthodoxes – même aux jeunes, qui désirent avoir leur propre carrosse dès qu'ils se marient.

Les règles et la coutume de leur confession leur interdisent de conduire des automobiles ou des camions, symboles de mondanité. Les jours de marché le village d'Elmira et les environs, où l'on trouve des poteaux d'attache, sont envahis par les bogheis et les carrosses. La popularité croissante

du boghei comme passe-temps a également contribué à cette expansion: les cultivateurs, de même que les citoyens propriétaires de maisons à la campagne sont d'avidés acheteurs de voitures reconstruites ou toutes nouvelles.

M. Simeon Martin a appris son métier auprès d'un Mennonite orthodoxe, M. Silas Martin qui, en compagnie de son fils de 16 ans, Ishmael, dirige à Heidelberg, la *Homestead Carriage Works*. Silas est en affaires depuis plus de vingt ans et Simeon a trois employés.

TROIS STYLES

Les principaux types de voitures utilisés dans le district d'Elmira sont le boghei, le carrosse et le "démocrate", ces deux derniers étant des voitures pour deux personnes. Les sièges du "démocrate" s'ajustent et on peut les enlever pour le transport de céréales, d'autres produits de la ferme ou de matériel, ce qui fait de cette voiture un moyen de transport des plus utiles. De forme rectangulaire et possédant des côtés carrés, toutes ces voitures sont découvertes. Leurs usagers préfèrent braver les éléments plutôt que d'y ajouter un toit.

L'amélioration constante des routes permet maintenant de n'utiliser qu'un seul cheval pour tirer ces véhicules.

Un boghei neuf se vend \$350, plus taxes, mais le prix d'un carrosse ou d'un "démocrate" peut

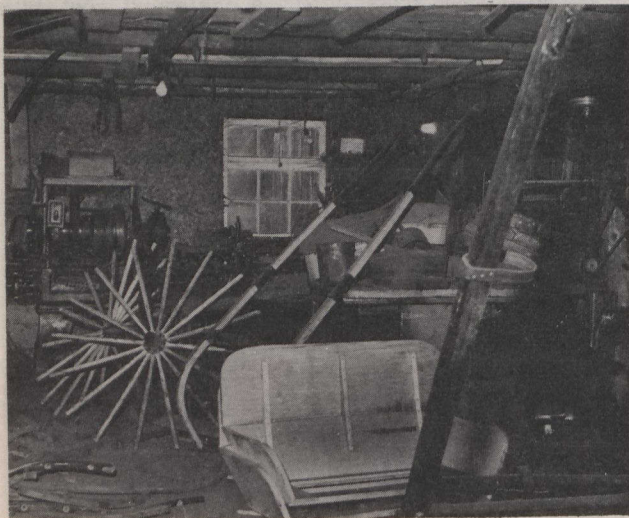
atteindre \$500. Il faut dire toutefois que les nouvelles voitures sont rarement entièrement neuves. Les essieux, les ressorts, les marche-pieds, de même que les autres pièces de ferronnerie sont coûteuses et les fabricants récupèrent les pièces d'anciens bogheis et carrosses. Les pièces que l'on doit fabriquer sont forgées sur place dans la forge attenante à l'atelier. Les Martin font également le rembourrage et la peinture.

RÉPARATIONS

On produit en moyenne un carrosse ou un boghei par mois. Le délai de fabrication est de trois mois environ. Les ateliers de réparation ne sont jamais sans travail. Les jeunes chevaux fringants – on utilise ordinairement des chevaux de trait ou des demisang – peuvent facilement, en ruant, déchirer les garde-boue de cuir et abîmer les voitures.

On croit que MM. Simeon et Silas Martin sont les seuls carrossiers exerçant leur métier au Canada, bien qu'un peu plus à l'ouest, dans les régions de Milverton et de Millbank du vieux pays Amish, on trouve quelques ateliers de réparations, dont celui de M. Solly Jantzi.

La fabrication de limons, de roues et de palonniers est un art spécialisé. Il est impossible de les remplacer avec des pièces usagées et la demande a créé, ressuscité plutôt, une industrie dans le district.



Les pièces de bogheis sont difficiles à fabriquer et la ferronnerie coûteuse. C'est pourquoi on récupère tout ce qu'on peut des vieilles voitures.

MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

Avec, il y a huit ans, le moyeu d'une roue, M. Ivan Sauder a mis sur pied un commerce florissant près de Conestoga, la *Bent Wood Specialties*. Il a pour clients les deux Martin, les réparateurs de boghei Amish dont on a parlé plus haut, les carrossiers mennonites et amish de la Pennsylvanie, de l'In-

diana et de l'Ohio. Il fabrique également des roues, des limons, des palonniers et des attelles sur demande pour toutes les régions du Canada.

Le marché américain, qui utilise déjà les trois quarts de la production des ateliers Sauder, est en pleine expansion. M. Sauder a ouvert son atelier à une époque où, dit-il, personne ne fabriquait de pièces et il y emploie maintenant ses deux fils et un cousin.

Ces artisans fabriquent environ 100 types de roues et 25 sortes d'attelles. On utilise principalement le noyer dans la fabrication des roues et des limons, bien que, pour les carrosses plus lourds, on se serve de chêne. La jante des roues est couverte de caoutchouc.

Le noyer est un bois léger, mais d'après monsieur Sauder, il est résistant et facile à travailler. A l'encontre des Martin, qui achètent le noyer au Canada pour tous leurs travaux de réparations, monsieur Sauder importe son bois des États-Unis.

On utilise du frêne et du chêne pour les châssis des bogheis et du tilleul d'Amérique pour les côtés. Les planchers sont en contre-plaqué à cinq épaisseurs. La presque totalité de ce bois est achetée sur place.

(Texte et photographies tirés de The Forest Scene, novembre-décembre 1971)

TRAITÉ D'EXTRADITION CANADA-ÉTATS-UNIS

Un Traité d'extradition entre le Canada et les États-Unis a été signé récemment à Washington par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le secrétaire d'État des États-Unis, M. William Rogers. Le Traité est sujet à la ratification lorsqu'il aura été approuvé par les assemblées législatives des deux pays.

Mentionnons, parmi les principales dispositions du nouveau Traité:

- a) L'introduction, au nombre des délits passibles d'extradition, de la capture illicite d'un aéronef ou "hijacking" aérien et de la complicité à la préparation ou à la perpétration d'un des délits passibles d'extradition aux termes du Traité;
- b) la stipulation qu'on ne peut refuser l'extradition dans le cas de délits contre une personne qu'une des parties doit protéger d'une manière spéciale en vertu du droit international ni dans le cas de la capture illicite d'un aéronef, sous prétexte que le délit a été perpétré dans des circonstances qui lui donnent un caractère politique.

Cette dernière disposition démontre clairement la détermination du Canada et des États-Unis de refuser, quelles que soient les circonstances, l'asile aux fugitifs ayant commis les crimes désignés sous la juridiction d'un pays ou de l'autre, et permettra de traduire les suspects en justice sans délai dans le pays où s'exercera le principal effet du délit.

Ce Traité est d'une importance particulière pour le Canada étant donné sa proximité géographique des États-Unis et le fait que la grande majorité des cas d'extradition qui se présentent au Canada concernent des demandes de livraison de fugitifs entre le Canada et les États-Unis.

Le Traité est le fruit de négociations prolongées entre les représentants des deux Gouvernements qui ont abouti à l'apposition des parafes au projet de traité définitif en juin 1971. Une fois ratifié, le Traité annulera et remplacera explicitement les conventions d'extradition présentement en vigueur entre le Canada et les États-Unis; ces conventions sont fondées sur un traité entre le Royaume-Uni et les États-Unis et un certain nombre de conventions qui remontent à l'époque coloniale de l'histoire du Canada. Le caractère désuet des conventions d'extradition en cours rend de plus en plus difficile leur application aux besoins réciproques des deux pays dans ce domaine. Le nouveau Traité vise à consolider dans un seul document les conventions d'extradition entre le Canada et les États-Unis et, par la même occasion, à réviser et à mettre à jour la liste des infractions passibles d'extradition. Le Traité énumère en général les délits à l'égard desquels l'une des parties contractantes peut demander l'extradition du territoire de l'autre ainsi que les conditions auxquelles les fugitifs peuvent être livrés.

SUCCÈS DU PROGRAMME DE FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Environ 70 pour cent des personnes, hommes et femmes, qui ont terminé les cours du Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada, ont trouvé un emploi dans les trois ou quatre mois qui suivirent la fin du cours. "Étant donné l'accroissement de l'effectif ouvrier en comparaison des offres d'emplois disponibles, ces résultats révèlent le succès obtenu par le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada envers la productivité, l'emploi et la sécurité de la famille canadienne", a dit le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Otto Lang, à la suite d'une enquête sur le sujet.

Le rapport de l'enquête, qui englobe 125,713 personnes ayant complété les cours à plein temps dans les institutions publiques de janvier à décembre 1970, a été présenté le mois dernier à la Chambre des communes.

Cette enquête portait seulement sur les adultes faisant partie du marché du travail, que les conseillers en main-d'oeuvre ont orienté vers les cours de formation technique et professionnelle à plein temps. Sont exclus de ce rapport ceux dont la formation est payée par le ministère et dispensée dans des institutions privées, ou par les employeurs qui ont confié au ministère la formation de leurs employés. Les apprentis qui suivent des cours théoriques dans les institutions publiques sont aussi exclus.

Les résultats de l'enquête sur le Programme de

formation de la main-d'oeuvre du Canada démontrent que sur les quelque 70 pour cent qui travaillent présentement, seulement 33 pour cent occupaient un emploi au moment de commencer leurs cours. Leur formation supplémentaire leur a valu une augmentation de revenu de 13 pour cent, soit plus de 47 dollars par mois.

M. Lang a souligné qu'environ 60 pour cent des stagiaires en 1970, avant leurs cours, avaient un revenu inférieur au seuil de la pauvreté défini par le Conseil économique du Canada, comparativement à 24 pour cent si l'on tient compte du total des familles et des célibataires qui composent la population active en général. Le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada s'est avéré particulièrement important pour atténuer la pauvreté chez les femmes chefs de famille. Dans l'ensemble 94 pour cent de ceux qui ont suivi des cours de formation gagnaient antérieurement un revenu inférieur au seuil de la pauvreté.

Les hommes ont accru leur revenu moyen de 44 dollars par mois et les femmes, de 54 par mois. Pour les femmes, ceci représente une augmentation substantielle de leur revenu antérieur (27 pour cent comparativement à 12 pour cent chez les hommes).

Quelque 345,000 personnes ont bénéficié des cours de formation de la main-d'oeuvre du Canada au cours de l'année financière 1970-71.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, et le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, ont annoncé conjointement, récemment, un projet de modification au Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles en vue de protéger la santé publique en prévenant de nouvelles détériorations de l'environnement urbain. Les recommandations contiennent des dispositions plus sévères concernant les émissions produites par les nouveaux véhicules automobiles fonctionnant à l'essence, qui seront construits à compter de 1973, 1975 et 1976.

MM. Jamieson et Davis ont fait remarquer que les véhicules automobiles dégagent environ 90 pour cent de la totalité de l'oxyde de carbone produit par l'homme, 60 pour cent de la totalité des hydrocarbures et près de 50 pour cent de la totalité des oxydes d'azote émis dans l'air des villes. En vertu des nouvelles recommandations, le présent Règlement d'application de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles sera modifié pour rendre obligatoire à compter du 1er janvier 1973 une réduction d'au moins 25 pour cent des émissions moyennes d'oxydes d'azote dégagées par les véhicules actuels. Le 1er janvier 1975 le Règlement sera à nouveau modifié pour rendre obligatoire une réduction d'au moins 90 pour cent les émissions d'oxyde de carbone et d'hydrocarbures permises par les normes canadiennes le 1er janvier 1971. Enfin, une troisième modification rendra obligatoire à compter du 1er janvier

1976 une réduction d'au moins 90 pour cent des émissions moyennes d'oxydes d'azote par rapport à celles qui étaient mesurées dans la première moitié de 1971.

Les ministres ont fait remarquer que tous les véhicules automobiles soumis aux nouvelles normes sur les émissions devront y être conformes pendant toute leur durée de vie utile. Aux fins de la loi, la "durée de vie utile" sera de 50,000 milles.

SOURCE DES POLLUANTS

MM. Jamieson et Davis ont rappelé que l'oxyde de carbone, en forte concentration, produit des effets toxiques car il empêche le transport de l'oxygène dans le sang. Les hydrocarbures et les oxydes d'azote sont toxiques en forte concentration et réagissent aussi sous l'effet de la lumière solaire pour produire un fumard (smog) photochimique. Les ministres ont révélé que ces polluants émis par les voitures et les camions à moteur à essence ont augmenté rapidement jusqu'en 1968 dans les zones urbaines. Mais grâce aux modifications apportées aux véhicules et aux règlements du Gouvernement, la quantité d'émissions produites par tous les véhicules automobiles a commencé à diminuer depuis 1968 et cette tendance se maintiendra vraisemblablement jusqu'en 1980 à cause du nombre toujours croissant de véhicules munis de systèmes de contrôle des émissions et de la mise au rebut des anciens véhicules non dotés de tels systèmes. Les ministres ont ajouté que le projet de modification du règlement prévu pour 1975 et 1976 empêchera une nouvelle augmentation des émissions produites par l'ensemble des véhicules qui normalement aurait accompagné l'augmentation du nombre de véhicules au début des années 80.

Les ministres ont expliqué que les recommandations concernant les émissions des gaz d'échappement étaient annoncées maintenant pour permettre aux constructeurs et aux sociétés pétrolières de disposer d'un délai suffisant pour intensifier leur recherche, faire l'acquisition d'un nouvel outillage et modifier les plans pour répondre aux objectifs fixés pour 1973, 1975 et 1976.

Le projet de modification concernant les émissions des gaz d'échappement a été transmis aux ministres provinciaux chargés de l'administration des véhicules automobiles et des questions de l'environnement aux fins d'études.

L'INONDATION DE LA VALLÉE DE LA SKAGIT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que les Gouvernements du Canada et des États-Unis ont reçu et rendu public le rapport préparé par la Commission mixte internationale sur les conséquences qu'aurait l'inondation de la vallée de la rivière Skagit en Colombie-Britannique. Le rapport a été déposé à la Chambre des communes le 17 décembre.

HISTORIQUE

Le 7 avril 1971, les Gouvernements des États-Unis et du Canada ont demandé à la Commission mixte internationale de faire enquête et de présenter un rapport aux Gouvernements sur les conséquences qu'aurait, au point de vue de l'environnement et de l'écologie, l'élévation du lac Ross, présentement situé presque entièrement sur le territoire des États-Unis, à un niveau de 1,725 pieds au-dessus du niveau de la mer, ce qui aurait pour résultat d'inonder la vallée de la rivière Skagit en Colombie-Britannique. Cette étude est devenue nécessaire lorsque la ville de Seattle, qui est alimentée en énergie électrique par le barrage Ross, a obtenu de la Commission mixte internationale la permission de hausser le barrage de 122.5 pieds. Une des principales exigences stipulées par la Commission lorsqu'elle donna son approbation en 1942 fut satisfaite par la conclusion d'une entente d'indemnisation entre la ville de Seattle et la Colombie-Britannique en 1967. Depuis lors, toutefois, on s'est interrogé de plus en plus sur les conséquences que pourrait avoir l'inondation sur l'environnement et l'écologie, ce qui a amené les Gouvernements à demander à la Commission mixte internationale d'entreprendre son étude.

MESURES ULTÉRIEURES

Les fonctionnaires fédéraux intéressés procèdent présentement à une étude minutieuse du rapport de la Commission, dont le texte sera communiqué au Gouvernement de la Colombie-Britannique en vue de discussions ultérieures avec les autorités de cette province. Le Gouvernement des États-Unis doit transmettre le rapport à la Commission fédérale de l'énergie, qui en tiendra compte lorsqu'elle examinera la demande de la ville de Seattle.

REVUE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA EN 1971

(suite de la page 2)

tionisme. Si cette tendance se réalise, nous devons nous y adapter et il résultera éventuellement un état de choses moins souhaitable que celui de la période d'après-guerre. Le Président des États-Unis a déclaré toutefois que ce n'est pas le sens dans lequel son administration entend conduire les États-Unis, qu'après cette crise qui devrait se solder, espère-t-il, par un meilleur alignement des monnaies et par la réduction d'obstacles, jugés injustes, pour les exportations américaines, les États-Unis retourneront à leur politique d'encouragement d'échanges commerciaux plus libres sur une base multilatérale. Si la chose se produit, nous serons les premiers à en bénéficier parce que nous sommes l'une des plus grandes nations commerçantes et certainement le partenaire commercial le plus important des États-Unis. Je ne puis donc apporter maintenant une

véritable réponse à votre question. Tant de choses dépendent, comme je l'ai dit, de l'orientation que prendra l'opinion publique aux États-Unis.

AIDE EXTÉRIEURE

Q. Ceci me conduit à nos relations avec les pays en voie de développement et à l'effort qui est tenté pour rétrécir l'écart entre pays riches et pays pauvres. Croyez-vous possibles de nouvelles initiatives dans ce sens?

R. Nous avons pris, certes, une initiative qu'il convient de rappeler. Il s'agit de l'établissement de notre Centre de recherches pour le développement international, qui est maintenant en voie de démarrage. M. Pearson, notre ancien premier ministre, est, comme vous le savez, président du Conseil d'administration, et, au poste de directeur exécutif de cet organisme, nous avons M. David Hopper, qui a une expérience étendue de toutes les régions du monde. Le nouvel organisme a ceci de particulier que la moitié de ses directeurs sont des non-Canadiens. Ce que nous avons, de fait, établi, c'est un centre de recherches en matière de développement international, dirigé presque autant par des étrangers que par des Canadiens. C'est là l'organisme qui fera l'étude des problèmes du développement. Il ne sera pas un facteur direct du développement; il examinera les meilleurs moyens de promouvoir ce dernier, donnera des conseils à des institutions internationales et, nous l'espérons, à des organismes nationaux, notamment au Canada. C'est, à mon avis, l'une des initiatives les plus importantes que nous ayons prises, nous Canadiens, et elle pourra avoir des résultats de très longue portée. Par ailleurs, nous avons augmenté notre aide. Nous avons amélioré considérablement notre position parmi les autres pays donateurs du monde.... L'an dernier, le pourcentage de notre aide a atteint 0.71 pour cent, alors qu'il y a quelques années il était inférieur à un demi de un pour cent. Nous sommes l'un des plus grands pays donateurs en ce qui concerne l'aide officielle. Nous commençons à jouer, en ce qui concerne celle-ci, le genre de rôle qui devrait être le nôtre, en tant que l'un des pays les plus fortunés du monde.

Q. N'y a-t-il pas un autre problème qui se pose là, cependant, si l'on considère que les pays en voie de développement s'endettent de plus en plus? Leur position en matière de change international ne semble pas être bien bonne. Pensez-vous qu'il y ait un moyen de contourner la difficulté?

R. Le seul remède est d'éviter d'accumuler d'autres dettes. Ou, du moins, c'est une manière de résoudre la question. C'est pourquoi nous avons accordé la priorité à des subventions ou à des prêts à très long terme ayant un taux d'intérêt

infime ou ne comportant pas d'intérêt. Beaucoup de nos prêts ont des échéances de 50 ans, aucun intérêt et une période de grâce de 10 ans avant que commence l'amortissement du capital. C'est là une des raisons fondamentales des modalités de ce genre: ne pas imposer aux pays en voie de développement le fardeau de dettes supplémentaires qu'ils ne pourront jamais régler. Je ne connais pas d'autre réponse à ce genre de dilemme. Les besoins des pays insuffisamment développés sont énormes, et il leur faudra beaucoup de temps pour payer nombre de choses dont ils ont besoin. Ils ont besoin d'une infrastructure. Je ne pense pas à des nouvelles usines qui pourraient s'amortir elles-mêmes, je parle de routes, d'écoles, d'universités et de services sanitaires, toutes choses indispensables au développement et que nous trouvons naturelles parce que nous sommes l'un des pays mieux favorisés qui ont pris leur départ il y a longtemps et qui ont une petite population.

AFRIQUE

Q. Notre aide au développement se concentre beaucoup en Afrique, qu'il s'agisse de l'Afrique francophone ou de l'Afrique anglophone. Il y a eu aussi des difficultés sur ce continent entre les nations. Comment voyez-vous l'avenir des organisations africaines et l'objectif du Canada dans ce domaine?

R. Nous avons un avantage en tant que Canadiens: nous parlons les deux langues de l'Afrique, c'est-à-dire les deux langues que l'on rencontre sur le continent africain en dehors des dialectes indigènes. Si vous parcourez les pays de l'Afrique noire, vous constaterez qu'ils sont soit francophones soit anglophones. Nous pouvons donc travailler dans les deux parties du continent africain, ce qui est un avantage énorme. Nous pouvons aussi renforcer l'unité de notre pays, du fait que des Canadiens des deux cultures, l'anglaise et la française, ont l'occasion, les uns comme les autres, de travailler à l'étranger dans leur propre langue. Toutefois, il y a en Afrique des problèmes extrêmement graves. Nous y trouvons d'abord les problèmes ordinaires du développement, et l'Afrique a encore à mettre en place le genre d'infrastructure qui est nécessaire au développement économique. Il y a ensuite la réalité de l'affrontement entre les races, entre Blancs et Noirs, et nous trouvons là encore les restes des vieux régimes coloniaux, celui du Portugal notamment. L'Afrique est détournée de son développement par ces questions politiques. C'est un fait que l'on constate partout où l'on va sur ce continent; c'est extrêmement malheureux, mais c'est ainsi. Et nous devons ... en ce qui concerne le Canada, nous approuvons les Africains de race noire, nous voulons voir la fin des régimes coloniaux en

Afrique, et nous souhaitons que les Noirs, africains, jouissent de droits politiques égaux à ceux des Blancs. Mais cela n'est pas accepté encore en Afrique du Sud ni en Rhodésie, et les Portugais tiennent toujours à considérer leurs territoires, comme faisant partie du Portugal. Je puis seulement dire que l'Afrique continuera d'être placée devant ce problème tant qu'un règlement politique ne sera pas trouvé, et cela détourne bien entendu de l'oeuvre du développement, tout comme la guerre indo-pakistanaise fait négliger les grands problèmes du développement auxquels les peuples de ces pays devraient s'intéresser en premier. Au lieu de mener à bien cette oeuvre de construction, on détourne les ressources vers les usages destructeurs de la guerre.

LE CANADA ET L'OEA

Q. Nous avons depuis longtemps des liens avec les pays des Antilles et de l'Amérique latine, mais l'année écoulée ne semble pas avoir été riche en événements marquants. Que devient la politique du Canada dans la région?

R. Il y a eu de fait un événement plutôt marquant, et c'est la perspective de l'établissement d'un observateur permanent pour le Canada auprès de l'Organisation des États américains. Cette décision a été prise par le Canada il y a deux ou trois ans et nous avons travaillé dans cette direction. Nous avons maintenant toutes raisons de croire que nous deviendrons en 1972 observateur permanent à l'OEA, avec mission diplomatique accréditée auprès de l'Organisation. C'est là un grand pas, reconnu comme tel par les Latins, dont certains auraient préféré nous voir devenir membre à part entière mais qui sont néanmoins ravis de notre admission à ce titre. Nous avons également adhéré à un certain nombre d'organismes associés à l'Organisation des États américains, l'Organisation panaméricaine de la Santé, par exemple. Nous avons fait une demande d'adhésion à la Banque interaméricaine de développement à laquelle n'appartenaient jusqu'ici que les membres de l'OEA, mais nous pouvons maintenant devenir membre de la Banque. C'est un fait nouveau et un point intéressant des relations entre le Canada et les pays de l'Amérique latine. Nous avons pris également des dispositions pour accroître notre programme d'aide à l'Amérique du Sud. Nous avons, bien entendu, un programme d'aide fort important dans la région des Antilles, mais nous accélérons celui de l'Amérique latine, tant sur le plan bilatéral que par l'intermédiaire de la Banque interaméricaine de développement.

RELATIONS AVEC LE PACIFIQUE

Q. L'une des plus grandes initiatives de l'année dernière et de l'année précédente a été l'action entreprise dans le Pacifique et les progrès de nos relations avec l'Union soviétique. Voyez-vous se

développer davantage les relations du Canada avec les pays de cette région?

R. Oui, je crois que nos relations, dans le Pacifique bien entendu, vont prendre rapidement de l'essor. Je ne pense pas que la plus grande partie des Canadiens qui vivent dans l'Est du Canada savent à quel point ces relations sont déjà fermement établies. Ceux qui vivent à l'ouest des Grands lacs en sont beaucoup plus conscients, en raison des énormes ventes de blé qui ont été faites à la Chine et au Japon, des grands investissements que les Japonais ont effectués sur la côte de l'Ouest, et des ventes importantes au Japon de métaux et autres produits de base. Le Japon est devenu notre troisième partenaire commercial, après les États-Unis et la Grande-Bretagne, et avancera probablement sous peu au deuxième rang. Nos relations avec ce pays ont suivi le rythme de cette évolution et continuent de prendre de l'ampleur. Le Japon est l'un des deux pays avec lesquels nous avons régulièrement des réunions ministérielles; nous nous réunissons en effet chaque année au Canada ou au Japon entre ministres, trois ou quatre ministres de chaque pays, pour l'examen de nos intérêts communs. Voilà qui marque certes le développement de nos relations. Nous avons été l'un des premiers pays, ces dernières années, à demander que Pékin soit reconnu comme Gouvernement de la Chine. Nous avons été à l'origine du mouvement qui a contribué à porter Pékin au siège de la Chine aux Nations Unies. Il est juste, je crois, que l'on nous ait attribué cette initiative. Je pense que nous avons trouvé la formule. Nous avons trouvé les moyens qui nous permettaient de reconnaître Pékin sans devoir nous prononcer sur le statut de Taiwan. Nos relations avec l'Indonésie commencent à se développer. L'Indonésie sera peut-être avant longtemps l'un des pays les plus importants du Sud-Est asiatique. Elle a une population presque aussi nombreuse que le Japon: elle possède d'énormes ressources; nous avons donc cherché progressivement à développer nos relations dans ce sens. Nous avons aussi renforcé nos liens avec la Malaisie. Malheureusement, en ce qui concerne l'Inde et le Pakistan, tout a subi un recul du fait de la guerre mais ce n'est pas que nous n'ayons essayé d'agir utilement. Nos relations avec la région du Pacifique ne peuvent donc que s'intensifier désormais, même avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec lesquelles nous étions plutôt indirectement en contact par l'intermédiaire du Commonwealth. Nous procédons maintenant à des échanges de visites directes. Les Australiens ne font plus seulement que passer nous voir en se rendant à Washington, ils viennent essentiellement pour visiter le Canada et, pour notre part, nous modifions au besoin notre itinéraire pour échanger des vues avec les Australiens et les Néo-Zélandais, fait plutôt nouveau dans les relations du Canada avec les pays des antipodes.